

État actuel de la formation des médecins généralistes à la psychiatrie et à la santé mentale en France

Thomas Fovet¹, Ali Amad¹, Pierre Alexis Geoffroy^{1,2},
Nassir Messaadi³, Pierre Thomas¹

RÉSUMÉ

La formation actuelle des médecins généralistes à la psychiatrie apparaît insuffisante, contrastant avec la fréquence importante des patients souffrant de pathologie psychiatrique en pratique clinique. Dans cet article, nous décrivons l'état actuel de cette formation, en France, au cours du cursus des praticiens généralistes, du 1^{er} au 3^e cycle des études médicales et au-delà avec le Développement professionnel continu (DPC). Nous proposons, à chaque étape de ce parcours, des pistes d'amélioration fondées notamment sur les nouvelles technologies et l'apprentissage par la simulation qui pourraient permettre des approches pédagogiques innovantes de la sémiologie psychiatrique.

Mots clés : formation médicale, formation permanente, technologie, médecin généraliste, santé mentale, psychiatrie

ABSTRACT

Current State of General Practitioner Training in Psychiatry and Mental Health in France. Currently, the significant place of general practitioners in the management of patients with psychiatric disorders, contrasts with their insufficient training in psychiatry. In this article, we describe psychiatric training in the various courses for general practitioners in France, from the first to the third cycle of medical studies, and beyond (during their medical career). We also suggest potential areas of improvement to develop innovative ways of teaching psychiatry and particularly emphasize the new technologies and simulation-based strategies offering promising perspectives in these areas.

Key words: medical education, continuing education, technology, general practitioner, mental health, psychiatry

RESUMEN

Estado actual de la formación de los médicos generalistas a la psiquiatría y la salud mental en Francia. La formación actual de los médicos generalistas para la psiquiatría aparece insuficiente, en contraste con la importante frecuencia de los pacientes con patología psiquiátrica en la práctica clínica. En este artículo, describimos el estado actual de esta formación, en Francia, durante el currículo de los médicos generalistas, desde el primer al tercer ciclo de los Estudios médicos, y más adelante con el Desarrollo profesional continuo (DPC). Proponemos, en cada etapa de este recorrido, unas pistas de mejora fundadas especialmente en las nuevas tecnologías y el aprendizaje por simulación que podrían permitir enfoques pedagógicos innovadores de la semiología psiquiátrica.

Palabras claves : formación médica, formación permanente, tecnología, médico generalista, salud mental, psiquiatría

¹ Pôle de psychiatrie, Université Lille Nord de France, UHSA, Chemin du bois de l'hôpital 59113 Seclin, France
<tfovet@hotmail.fr>

² Inserm, UMR-S1144 & Service de psychiatrie adulte, Hôpital Fernand-Widal, 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75010, Paris, France

³ Faculté de Médecine de Lille, Pôle formation, Avenue Eugène-Avinée, 59120 Loos, France

Tirés à part : T. Fovet

Introduction

Les pathologies psychiatriques sont fréquemment rencontrées en pratique de médecine générale puisqu'un patient sur quatre serait concerné [1]. En France, par exemple, une étude récente au sein d'une population de patients consultant leur médecin généraliste a pu montrer que 15 % des 1151 patients interrogés présentaient les critères du DSM-IV d'un trouble dépressif ou anxieux [2].

Ce constat met en lumière la place majeure du praticien de médecine générale à chaque niveau de la filière de soins du patient souffrant de pathologie mentale. En effet, qu'il s'agisse d'un épisode inaugural ou de la décompensation d'une pathologie chronique, le médecin généraliste constitue, la plupart du temps, le médecin de premier recours. En première ligne, il doit donc être capable de détecter les signes cliniques en faveur d'une décompensation aiguë chez un sujet sans antécédent ou chez un patient présentant une pathologie psychiatrique chronique, d'évaluer l'efficacité, l'observance et la tolérance des traitements et d'orienter en cas de situation d'urgence (crise suicidaire, syndrome délirant aigu, etc.).

Or, ces différents rôles nécessitent une formation spécifique et adaptée dont les médecins généralistes ont rarement l'occasion de bénéficier au cours de leur parcours. Actuellement, en France, l'enseignement de la psychiatrie durant le cursus universitaire de médecine générale reste limité et surtout extrêmement hétérogène, d'une région à l'autre notamment.

C'est cet enseignement que nous allons tenter de décrire ici, en nous arrêtant sur les différentes étapes des études médicales, du 1^{er} au 3^e cycle, et au-delà avec le Développement professionnel continu (DPC). Nous exposerons l'état actuel de la formation en psychiatrie à chaque phase de ce parcours et proposerons des pistes d'amélioration.

L'enseignement de la psychiatrie au cours des 1^{er} et 2^e cycles

Les trois premières années constituent le premier cycle des études médicales. Elles aboutissent à l'acquisition du Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) correspondant au niveau de licence. Au cours de ce premier cycle, la formation est essentiellement théorique et centrée sur l'acquisition d'une base de connaissances scientifiques larges. Très peu de cours sont en lien direct avec la psychiatrie. Certains cours de sciences humaines concernent la psychologie médicale, centrés particulièrement sur la relation médecin/malade. Même si, au sein de la profession médicale, ces notions sont souvent considérées comme proches de la psychiatrie, il nous apparaît important de rappeler ici que ces connaissances devraient constituer les bases d'une culture de la psychologie médicale commune à toutes les spécialités.

Le deuxième cycle des études médicales, restructurées par l'arrêté du 8 avril 2013 [3], a pour objectif l'acquisition de compétences médicales générales par le biais d'un enseignement à la fois théorique (enseignements dirigés, cours magistraux) et pratique (36 mois de stages hospitaliers, gardes de nuit à l'hôpital)

Pour la pratique, plusieurs terrains de stage sont obligatoires : médecine générale, médecine d'urgence (dans une unité d'accueil des urgences ou de réanimation ou de soins intensifs) et chirurgie. Même si les stages en pédiatrie, gynécologie et médecine interne ne sont désormais plus obligatoires, probablement du fait de l'augmentation des effectifs d'étudiants et du faible nombre de terrains de stage, nous pensons qu'une réflexion s'impose sur la place du stage en psychiatrie au cours de l'externat, compte tenu de la prévalence des pathologies psychiatriques.

Au niveau théorique, il faut insister sur l'importance de la sémiologie psychiatrique au sein de l'enseignement de la psychiatrie au cours du 2^e cycle (*encadré 1*) car sa maîtrise est indispensable en pratique clinique. La sémiologie psychiatrique est très riche et peut parfois apparaître opaque et complexe aux étudiants lorsque l'on se limite à un enseignement purement théorique. Un enseignement pratique auprès du patient est donc nécessaire. En attendant une augmentation du nombre de terrains et possibilités de stages, une formation largement illustrée au moyen de stratégies d'enseignement innovantes comme les cas cliniques vidéo peut être développée. Ces stratégies nous paraissent d'autant plus pertinentes qu'il est de plus en plus délicat pour les étudiants d'assister aux entretiens cliniques, en stage, étant donné les effectifs croissants de stagiaires dans les services.

Encadré 1

Association pour l'enseignement de la sémiologie psychiatrique (AESP)

Créée en 2013, l'AESP a pour objectif de fédérer au niveau national l'enseignement de la sémiologie psychiatrique. Ses principales missions sont la sensibilisation des étudiants et jeunes médecins à la sémiologie psychiatrique et le développement de nouveaux outils d'enseignement de la sémiologie en psychiatrie grâce à l'utilisation de médias innovants (vidéos 2D et 3D, applications smartphone, site Internet avec contenu en libre accès, etc.).

Soutenue par le Collège national universitaire de psychiatrie (CNU), ses projets sont variés avec, par exemple, la mise à disposition de dossiers cliniques, de fiches de synthèse en ligne ou la rédaction d'un livret d'accueil de stage en psychiatrie pour les externes et pour les internes d'autres spécialités réalisant un stage dans cette discipline (site de l'AESP : www.asso-aesp.fr/).

Encadré 2
Nouvelles technologies et enseignement de la psychiatrie

Le développement et la place des nouvelles technologies dans nos sociétés actuelles ne sont pas sans conséquence sur les pratiques médicales en psychiatrie (outils de e-santé, évaluation psycho-numérique, méthodes de neuronavigation, *neurofeedback*, etc.) mais également sur les modalités d'enseignement de cette discipline. Les perspectives offertes par ces avancées techniques sont nombreuses. Les *serious games*, ces logiciels combinant aspects sérieux (enseignement, apprentissage, etc.) et ressorts ludiques issus du jeu vidéo pourraient par exemple offrir des stratégies d'enseignement innovantes basées sur la simulation d'entretiens psychiatriques. L'utilisation d'avatars permettrait alors des mises en situations cliniques pratiques pour les étudiants. Par ailleurs, les nouveaux médias, comme les applications pour smartphone et tablette ou le *e-learning*, procurent de nouveaux modes de communication et de diffusion des contenus pédagogiques. Pour exemple, une application contenant un lexique des principaux termes de sémiologie psychiatrique et des grands concepts de la spécialité a récemment été développée par l'AESP (voir encadré Association pour l'enseignement de la sémiologie psychiatrique). Il s'agit d'un outil simple et gratuit, accessible aussi bien aux étudiants qu'aux praticiens expérimentés (<http://dicosemiopsy.asso-aesp.fr/>).

Les stratégies basées sur la simulation utilisées par exemple en médecine d'urgence et réanimation, permettent aux étudiants d'apprendre un certain nombre de gestes médicaux sur des mannequins extrêmement réalistes. L'apport de ces nouveaux moyens, sous-tendus majoritairement par le développement des nouvelles technologies, pourrait permettre la simulation de situations cliniques en psychiatrie également (*encadré 2*). Des enseignements dirigés de mises en situation jouées par des acteurs professionnels peuvent également être envisagées.

L'enseignement de la psychiatrie au cours du 3^e cycle

La maquette du Diplôme d'études spécialisées en médecine générale (DES-MG) comprend un stage hospitalier de médecine adulte, un stage hospitalier de médecine d'urgence, un stage de pédiatrie/gynécologie, un semestre libre, un semestre chez le praticien généraliste et un dernier semestre adapté au projet professionnel de l'interne. Il est indiqué que durant ce DES un temps, équivalent à un

semestre, devra être consacré aux problématiques de santé mentale sans en préciser la teneur et le contenu. La seule possibilité, pour les internes de médecine générale, de réaliser un stage en service de psychiatrie est donc le choix au cours du semestre libre.

Par ailleurs, lorsqu'ils effectuent ce stage, les internes de médecine générale se voient généralement affectés au suivi somatique des patients et sont donc peu formés à la psychiatrie. Ces terrains de stage en psychiatrie doivent être repensés pour intégrer les internes de médecine générale à la prise en charge de patients souffrant de pathologie psychiatrique, en consultation au centre médico-psychologique (CMP) ou en milieu hospitalier. Cette intégration pratique sera doublée d'une supervision par les médecins du service qui doit permettre une formation à l'accompagnement et au suivi des patients.

Ces terrains de stage doivent également faciliter un enseignement théorique adapté à la pratique du médecin généraliste, qui peut se baser, comme pour la formation en 2^e cycle sur les nouvelles technologies. Le *tableau 1* propose des objectifs pour les internes en médecine générale réalisant un stage en service de psychiatrie.

Sur un plan épistémologique, l'interne de médecine générale doit pouvoir accéder aux savoirs de la spécialité psychiatrique pour se les approprier, leur donner sens au cours de ses expériences pratiques durant le stage. Ces apprentissages expérientiels permettent l'acquisition de nouveaux comportements utiles pour la pratique quotidienne.

L'enseignement de la psychiatrie en DPC

Le DPC, obligatoire pour tous les médecins en activité, a pour objectif d'améliorer, tout au long de la carrière du

Tableau 1. Objectifs de stage pour une formation ciblée des internes en médecine générale en service de psychiatrie.

- Conduites à tenir pour les situations d'urgence (crise suicidaire, syndrome délirant aigu, état maniaque, etc.) et stratégies d'orientation.
- Gestion des psychotropes notamment anxiolytiques, hypnotiques et antidépresseurs (les plus fréquemment prescrits).
- Modalités et indications d'une hospitalisation sous contrainte.
- Connaissance de la filière de soins (fonctionnement en secteurs, différentes structures en psychiatrie et en addictologie) et des recours/ressources dans le champ du handicap psychique (insertion professionnelle, etc.).
- Dépistage des pathologies et situations nécessitant une prise en charge spécialisée.
- Dépistage des signes de décompensation chez un patient souffrant d'une pathologie psychiatrique chronique.

pratitien, les connaissances et la qualité des soins prodigués aux patients. Étant donné le faible nombre d'internes en médecine générale réalisant un stage en service de psychiatrie et le peu de formation théorique en psychiatrie au cours de l'internat de médecine générale, il y a nécessité de développer la formation en psychiatrie chez les médecins généralistes. Celle-ci devrait se baser sur les principes fondamentaux décrits pour la formation en 3^e cycle (voir *tableau 1*) tout en proposant aux praticiens d'approfondir leurs connaissances et d'avoir accès à l'actualité dans certains domaines (*e.g.* nouveaux traitements, nouveauté dans les bilans étiologiques, etc.). Enfin, pour les plus intéressés, plusieurs universités offrent la possibilité aux médecins généralistes de s'inscrire à un diplôme universitaire de psychiatrie clinique et thérapeutique qui comporte une partie théorique et pratique (stage en psychiatrie).

Conclusion

Au total, les médecins généralistes bénéficient d'une formation en psychiatrie qui apparaît insuffisante au cours de leur parcours universitaire : pas de stage obligatoire au cours de l'externat, occasion unique voire nulle (compte tenu du faible nombre de terrains de stage) de réaliser un stage en psychiatrie au cours d'un semestre libre pendant l'internat. Par ailleurs, le DPC proposé n'apparaît pas toujours concordant avec les attentes des praticiens. Ces observations contrastent largement avec la place importante qu'occupe le médecin généraliste dans la filière de soin

du patient souffrant de pathologie psychiatrique et la fréquence des troubles psychiatriques en pratique de médecine générale.

Les pistes sont nombreuses pour améliorer la formation des médecins généralistes en psychiatrie, ceci à chaque étape de leur cursus universitaire. En particulier, les nouvelles technologies de l'information et de la communication pourraient offrir des outils d'enseignement innovants (*e-learning*, mises en situations cliniques grâce aux *serious games*, etc.). Les enjeux sont majeurs puisqu'une formation solide des praticiens généralistes conditionne une coopération efficace avec les psychiatres dans le but d'optimiser la prise en charge des patients.

Liens d'intérêts : les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec cet article.

Références

1. Üstün TB, Sartorius N. *Mental Illness in General Health Care: An International Study*. UK : John Wiley & Sons, 1995.
2. Norton J, de Roquefeuil G, David M, Boulenger JP, Ritchie K, Mann A. Prévalence des troubles psychiatriques en médecine générale selon le patient health questionnaire : adéquation avec la détection par le médecin et le traitement prescrit. *L'Encéphale* 2009 ; 35 : 560-9.
3. Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales. www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027343762&dateTexte=&categorieLien=id.